



terrain d'arts
en Loire-Atlantique

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 5 MARS 2025

DELIBERATION N°2025-03

OBJET

- POLITIQUE TARIFAIRE 2025/2026 •

Le Conseil d'administration, légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux de Mixt à Nantes sous la présidence de Dominique Poirout				
	MEMBRES	PRESENTS	REPRESENTES	ABSENTS
DATE DE CONVOCATION Le 14 février 2025	BIR Cécile	✓		
	COUE Julien	✓		
	GERARD ANNE	✓		
NOMBRES DE MEMBRES EN EXERCICE 14 PRESENTS 12 REPRESENTES 0 VOTANTS 12	GERMAIN THOMAS Patrick	✓		
	GIRARDOT-MOITIE Chloé			✓
	JANSEN Louise	✓		
	LE MOULLEC Catherine	✓		
	MARTINEAU David	✓		
	PARAGOT Agnès	✓		
	PLOTEAU Annie			✓
	POIROUT Dominique	✓		
	SALLE Fanny	✓		
	SEASSAU Aymeric	✓		
THEBAULT Alexandre	✓			

REÇU EN PREFECTURE

le 17/03/2025

Page 1 sur 3
Application agréée E.legalite.com



*terrain d'arts
en loire-atlantique*

DELIBERATION N°2025-03

OBJET

- POLITIQUE TARIFAIRE 2025/2026 •

Exposé des motifs

Conformément aux lois N°2002-6 du 4 janvier 2002 et n°2006-723 du 22 juin 2006 relatives à la création d'établissements publics de coopération culturelle, et à son fonctionnement

Conformément aux décrets n° 2002-1172 du 11 septembre 2002 et n° 2007-788 du 10 mai 2007 relatifs aux établissements publics de coopération culturelle et modifiant la partie réglementaire du code général des collectivités territoriales

Vu le code général des collectivités territoriales notamment les articles L. 1431-1 et suivants et R. 1431-1 et suivants

Vu l'arrêté du 14 octobre 2013, du Préfet de Région, portant création de l'établissement public de coopération culturelle « Le Grand T »

Vu l'arrêté préfectoral du préfet de région du 4 décembre 2024 portant modification de l'établissement public de coopération culturelle « Le Grand T » en « Mixt »

Vu les statuts de l'EPCC MIXT dans ses articles 11 et 12 relatifs aux attributions du Conseil d'administration et de la présidence du conseil d'administration

Vote

Il est proposé au conseil d'administration de valider la nouvelle grille tarifaire pour la saison 25/26.

REÇU EN PREFECTURE

le 17/03/2025

Page 2 sur 3
Application agréée E-legalite.com

99_DE-044-798868717-20250305-2025_03-DE



*terrain d'arts
en loire-atlantique*

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration

DECIDENT

Article 1 :

D'approuver la grille tarifaire pour la saison 2025/2026 ainsi que les règles et critères exposées dans le document annexé pour la détermination des tarifs 2025/2025,

D'approuver, en sus de la grille tarifaire propre à l'établissement, l'utilisation des tarifs pratiqués par les salles partenaires de l'agglomération dans le cadre des coréalizations de spectacle,

De déléguer à Mme Catherine Blondeau, directrice de l'établissement, la mise en œuvre et les ajustements de la grille tarifaire pour la saison 2025/2026.

À :

L'unanimité

~~..... vote « POUR »~~

~~..... vote « CONTRE »~~

~~..... « ABSTENTION »~~

Régulièrement publié et transmis en préfecture le
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Fait à Nantes, le 05/03/2025
La Présidente de l'EPCC Mixt
Dominique Poirout

REÇU EN PREFECTURE

le 17/03/2025

Page 3 sur 3
Application agréée E-legalite.com

99_DE-044-798868717-20250305-2025_03-DE